



NOTRE DAME DU SACRE CŒUR
41 rue Cécile - 94 700 MAISONS ALFORT
nd.sc@yahoo.com

TARIFS & CONDITIONS pour les LOCATIONS des SALLES PAROISSIALES

	Réunion copropriétaires et assimilés	Activités et fêtes en journée (avant 20 H) et vins d'honneur AVEC CUISINE	Activités et fêtes en journée (avant 20 H) et vins d'honneur SANS CUISINE
Salle NOTRE DAME 152 personnes	320,00 € HT 384,00 € TTC	420,00 € HT 504,00 TTC	370,00 € HT 444,00 € TTC
Salle STE CLOTILDE 62 personnes	190,00 € HT 228,00 € TTC	280,00 € HT 336,00 € TTC	230,00 € HT 276,00 € TTC
Salle Ste MARIE 19 personnes Salon Ste CECILE 19 personnes (12 fauteuils salon + chaises)	110,00 € HT 132,00 € TTC		

Vérifiez les disponibilités par email nd.sc@yahoo.com ou en nous appelant uniquement
les mardi et mercredi entre 9h et 17h au 01 43 78 16 22 (demander Céline)
MAIS LISEZ BIEN CES 3 POINTS AVANT :

- La page suivante est notre **convention de location de salle**, précisant toutes les conditions. Elle doit impérativement être **signée** par l'emprunteur au moment de la réservation et renvoyée. La réservation ne devient effective qu'après réception :
 - de cette convention signée
 - d'un versement de la caution de 500 € (Cf point suivant)
 - de la présentation de la copie de la police d'assurance Responsabilité Civile.

- Une caution de 500 € est demandée à la réservation. Elle sera rendue après vérification de l'état des lieux et si toutes les **trois conditions ci-dessous** ont été respectées.

TOUTES LES REGLEMENTS SE FONT PAR CHEQUE UNIQUEMENT, à l'ordre de « NDSC »

- Trois conditions pour la restitution intégrale de votre caution de 500 € :**

- Le prêt des salles est accordé **jusqu'à 22h au plus tard** : à 22h00, la réception s'achève et vous devez commencer le rangement et le ménage.
- Le nettoyage de la salle (à l'état initial) est à la charge de l'emprunteur**; Attention, en cas de nettoyage insuffisant, un coût de nettoyage sera prélevé sur la caution.
- A cause de la proximité de l'Eglise et des voisins, **le niveau sonore des réceptions et fêtes est limité**. Désolé de cette contrainte. Nous ne sommes pas une salle de fête ou un bar dansant. Nous nous devons de respecter le calme du quartier.

Merci de votre collaboration :-)
convention de location

CONVENTION DE LOCATION DE SALLE

Paroisse ND du Sacré Cœur – 41 rue Cécile, 94700 Maisons Alfort

(à remplir, signer et renvoyer avec la Caution et la copie de la police d'assurance Responsabilité Civile)

I – LE DEMANDEUR

Particulier

Copropriété ou Société

- Si vous êtes un particulier :

NOM et Prénom :

Date et lieu de naissance :

Profession :

Adresse :

Téléphone (portable de préférence) :

email :

- Si vous êtes une Copropriété ou une Société :

NOM et RAISON SOCIALE :

Représentant légal :

Adresse :

Téléphone (portable de préférence) :

email :

II – L'OBJET et les MOTIFS DE LA DEMANDE

Date de location :

Horaires prévus : j'ai besoin de la salle de h à h

Motif(s) de la Location :

Nombre d'invités :

Photocopie du contrat d'assurance : oui non

III – LE PRIX (Cf. page suivante)

Montant de la Location :

Montant de la Caution :

REGLEMENT PAR CHEQUE A L'ORDRE DE « NDSC »

IV – RESPECT DU REGLEMENT INTERIEUR

Après signature du règlement intérieur, il y a un accord du demandeur et du représentant de la Paroisse Notre Dame du Sacré Cœur sur les points suivants :

Date et mode de paiement :

Date de remise des clés / et dépôt de caution :

Date de restitution des clés, avec remise du chèque de caution si aucun dégât n'a été constaté par les deux parties concernées :

Contrat établi en double exemplaire à Maisons Alfort, le

SIGNATURE DES DEUX PARTIES :

.....
Le demandeur

.....
Le représentant de la Paroisse